

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2019

Présents: Jacques de Bussy, Damien Lagoutte, Ghislaine Suchet, Jean-Luc Perrier, Bernadette Gardin,

Michel Lagoutte, Olivier Longin, Nicolas Tissier

Excusé: Antoine Morana: pouvoir à Jacques De Bussy

Absents: Thomas Foray

Le précèdent compte rendu est approuvé à l'unanimité

Axe n° 4 : DEVELOPPEMENT :

Achat de l'immeuble occupé par l'épicerie :

Après réflexion, il apparait nécessaire et opportun d'acquérir cet immeuble.

Sans la remise en état du magasin et l'installation d'un chauffage, il semble maintenant exclu d'attirer un repreneur.

La commune, avec le renfort de subventions de l'Etat, du Département et de la Cor, est en mesure de le faire.

Une première tranche d'investissement (acquisition de l'immeuble et travaux) d'un montant de 170 000 € (dont 123 000 € de concours extérieurs) est programmable sur les 8 prochains mois.

Résolution.

Le conseil municipal autorise le maire à signer un compromis de vente avec Madame Burnichon, accompagné de clauses suspensives sur le caractère irrévocable des concours financiers et sur la qualité du gros œuvre du bâtiment.

2- Aménagement de l'immeuble de l'épicerie :

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil, que dans l'optique de cet achat, une étude détaillée de l'état des lieux du bâtiment, puis une étude de faisabilité du meilleur scénario d'aménagement du bâtiment doivent être menées

Ainsi, outre l'installation d'un pôle de services de proximité intégrant l'épicerie, quatre autres hypothèses seront étudiées :

- Création d'un appartement autonome au 1er étage.
- Installation de l'ostéopathe au rez de chaussée sur la façade nord du bâtiment
- Mise à disposition d'un espace de travail pour le pôle santé en cours d'implantation sur la commune.
- Création de duplex sur le premier étage et les combles pour aménager des logements pour les personnes âgées non dépendantes

Résolution:

Le conseil municipal autorise le maire à élargir la 1ere mission d'étude architecturale confiée au cabinet de Nathalie Cinquin par une étude de géomètre pour un montant de 500 €.

Informations diverses:

Centre Bourg:

Les travaux liés à la mise en place de la fibre dans la commune sont en cours.

PLU:

<u>Réunion le 06 décembre :</u> Les personnes publiques associées sont invitées à analyser les conclusions du commissaire enquêteur, en vue de l'approbation du PLU.

Entretien bâtiments:

Salle des jeunes : Le plafond est refait à neuf, ainsi que la peinture des murs, et le lessivage du sol. L'escalier de la salle Ranchal Multimédia a été changé.

Entretien des portes et des barrières de l'Eglise

Projet de sentier :

<u>Réunion le 22 novembre</u>: Emilie Vautrin, du bureau d'étude Evaunat, présentera une maquette du projet de sentier de la Madone sur la base des travaux préalables, enrichis par ses soins.

Agriculture:

<u>Réunion le 05 novembre</u>: A l'initiative du conseil municipal, une réunion d'échange sur le thème « agriculture et environnement » se déroulera en mairie.

Les agriculteurs exploitant des terres dans la commune, les anciens agriculteurs, ainsi que plusieurs intervenants extérieurs, engageront une réflexion sur les évolutions futures de l'agriculture en lien avec l'environnement

Pôle santé /bien être

Un pôle « santé-bien être » composé de 9 praticiens, liés au bien être, et à la botanie est en cours de constitution.

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre, à 10 heures. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Vœux du Maire:

Le 12 janvier 2020 à 11 heures.

Prochain conseil municipal: Le 19 décembre à 20 heures 30.